



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 15 septembre 2022 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 8 septembre 2022.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, M. MAGNIEN, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. MECHIN et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme TAUPENOT-MUGNIER, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. DEDIANNE Mickaël et M. SANDRAS avait donné respectivement procuration à Mme CIUDAD-KAI, M. TEXIER, M. DAPOIGNY, M. Alain DEDIANNE et M. GUIBERT.

Étaient excusés : M. CHOLET, Mme LÉPINASSE, M. PARDANAUD et M. CARVOYEUR.

Secrétaire de séance : M. Gilles TEXIER

N° 2022-120 : BUDGET GÉNÉRAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 :

Il convient de préciser quatre imputations budgétaires concernant la section d'investissement du budget général. Les articles 4541 et 4581 en dépenses et 4542 et 4582 en recettes doivent en effet être ventilés par programme. Le chiffre « 0 » doit donc être ajouté à la fin de chaque nature comptable.

Ces imputations concernent :

- 45810/45820 : la quote-part CCHNVY dans le cadre du chantier du Port des jeux.
- 45410/45420 : l'intervention de la collectivité en lieu et place du propriétaire de l'immeuble incendié du centre-ville.

Dans chaque cas, une recette équivalente à la dépense est inscrite au budget.

Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité :

- ADOPTE la décision modificative numéro 3 du budget général énoncée ci-dessous :

BUDGET GENERAL 2022 - PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

DM3

	Imputations budgétaires	Chapitre	Dépenses	Recettes
			DM3	DM3
Eglise de Bethléem	2315	1401		
Aménagement des berges	2312	1402		
Aménagement des berges (quote-part CCHNVY)	4581 / 4582	1402	- 115 996,00	- 115 996,00
Aménagement des berges (quote-part CCHNVY)	45410/45820		115 996,00	115 996,00
Gymnase Tambourinette	2315	1802		
Bâtiment rue du gd marché	2318	1801		
Bois	2117			
Bâtiments	2318	2905		
Immeuble en péril (quote-part propriétaire)	4541 / 4542	29051	- 10 500,00	- 10 500,00
Immeuble en péril (quote-part propriétaire)	45410/45420		15 250,00	15 250,00
Voirie	2312	2907		
Aménagements terrains	2315	2906		
Achat matériel	2183	1004		
(Fonds Façades) Subv ets caractère comm et pers droit privé	20422	20422		
Restauration et Achats œuvres	2316	2510		
Site internet mairie	232	2002		
Guinguette Tambourinette	2315 / 2318	2911		
Programmation nouvelle cité scolaire	2031	2912 (20)		
Achat de terrain	2111	2810 (21)		
Baignade Tambourinette	221			
Place des promenades	222			
TOTAL			4 750,00	4 750,00

Suivent les signatures.